

Forum de la mobilité et de la prévention routière

1^{ère} édition
19 et 20 septembre 2019



Organisé à l'attention des quelque 2000 agents départementaux à l'occasion de la semaine européenne de la mobilité, le 1^{er} Forum de la mobilité et de la prévention routière a pour vocation de proposer des informations et une sensibilisation, mais également des ateliers et des formations.

Contacts presse : Claire Maurice, 05 44 00 12 41

Ce dossier de presse est consultable et téléchargeable sur le site internet du Conseil départemental de la Haute-Vienne, www.haute-vienne.fr

1^{er} Forum de la mobilité et de la prévention routière

> Un forum au programme bien complet !

Organisé à l'attention de tous les agents départementaux à l'occasion de la semaine européenne de la mobilité, ce forum propose sur un même lieu des formations, une sensibilisation et des ateliers.

Les agents vont ainsi pendant ces deux jours, pouvoir participer à différents ateliers :

- évaluer leur conduite avec un simulateur de conduite qui leur permettra de tester leurs capacités de conduite dans différentes situations et notamment de voir les différents temps de réaction selon la météo, l'attention portée aux distractions... ;
- réviser les principes d'une conduite sûre et apaisée avec la Gendarmerie nationale et la Prévention routière en mettant en perspective les risques d'accidents et l'évolution de la réglementation des infractions. Un focus sur la conduite sous emprise d'alcool, de médicaments ou de drogue sera également proposé ;
- réviser le code de la route avec les inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière en repassant leur code de la route avec les épreuves d'aujourd'hui. Les réponses seront ensuite commentées en groupe ;
- évaluer la charge mentale lors de l'utilisation d'un téléphone au volant grâce à l'utilisation de tablettes numériques qui permettent de mesurer combien il est difficile et dangereux de cumuler plusieurs actions en même temps.

Des stands et expositions en accès libre seront également proposés durant ces deux jours, afin d'informer au sujet de thématiques diverses telle que:

- contrôler l'usage d'un véhicule, vérifier l'usure d'un pneu, comprendre l'utilisation des pneus homologués « hiver » avec les mécaniciens du garage départemental ;
- installer un siège auto, conduire un véhicule électrique, découvrir les véhicules d'intervention routière avec les gestionnaires de la flotte automobile ;
- prendre en main un vélo électrique ;
- comprendre la politique de sécurité routière du département avec la direction des déplacements ;
- envisager de changer son mode de mobilité en optant pour le vélo avec l'association véli-vélo.

> Pourquoi un forum de la mobilité et de la prévention routière ?

En 2018, plus de 2 500 000 km ont été réalisés en véhicules de service par les agents du départementaux, et 1 500 000 km réalisés par les assistants familiaux. Le Département gère également en direct une flotte de 600 véhicules ou engins.

Fort de ce constat, le Département de la Haute-Vienne a adopté le 20 mars 2019 en comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) son plan de mobilité et de sécurité routière au travail 2019-2022.

Elaboré avec l'appui méthodologique et l'expertise de partenaires locaux comme la Direction départementale des territoires, l'Ademe, Limoges métropole, la gendarmerie nationale ou encore l'association véli-vélo, ce plan résulte d'un travail de concertation conséquent avec les agents départementaux.

Ainsi, dès l'été 2018, environ un quart de l'effectif de la collectivité (près de 500 personnes) a répondu à une enquête portant sur leurs habitudes de déplacement (professionnels et domicile-travail). Les résultats traduisent la grande diversité des métiers exercés et leur répartition essaimée sur les territoires.

L'ensemble de ces données a permis d'articuler autour de cinq grands axes opérationnels le plan 2019-2022, qui a été imaginé et concerté lors de rencontres dédiées à la mobilité organisées sur le territoire:

- La sensibilisation & la formation au risque routier ;
- L'organisation du travail & des déplacements ;
- L'utilisation des outils numériques ;
- La gestion du parc automobile du département ;
- Le développement des nouvelles mobilités.
-

Le forum de la mobilité et de la prévention routière est l'une des déclinaisons du premier axe " sensibilisation & la formation au risque routier".

> De nouvelles actions innovantes en cours de déploiement

Le Département s'est par ailleurs engagé dans une démarche globale afin de considérer les enjeux de mobilité dans leur ensemble.

Ainsi, de nouvelles actions innovantes ont déjà été déployées et d'autres vont prochainement être mises en place :

- le développement de l'usage du vélo comme moyen de déplacement domicile travail ou à titre professionnel avec le déploiement de vélos de service et la mise à disposition de portiques permettant de stationner les vélos des agents sur les lieux de travail est en cours.



- l'amélioration des espaces de restauration sur les lieux de travail et l'installation de tables de pique-nique sur certains sites qui le permettent, avec pour objectif de limiter les déplacements inutiles et optimiser le repos de la pause méridienne.

- le **développement de la visio-conférence** entre les sites départementaux, le Département ayant pour particularité d'avoir un réseau étendu de 27 Maisons du département complété par des antennes, des centres ou des permanences. Une première expérimentation de visio-conférence entre la Maison du département d'Eymoutiers et la Maison du département de Saint-Yrieix-la-Perche sera ainsi mise en place en fin d'année 2019.



- les **véhicules d'intervention routière vont être équipés dès cet hiver d'une livrée spécifique jaune** marquant l'arrière du véhicule, ce qui sécurisera le travail des agents des routes en intervention routière ou en suivi de chantier lent, qui sont régulièrement confrontés à des comportements dangereux de la part des automobilistes.